

RAPPORT MORAL

Bouillot Marie Thérèse, présidente

Mme Gauthier, Mr le représentant de la Fédération Nationale, chers amis, partenaires, bénévoles,

Je commencerai ce rapport moral par ce qui nous inquiète, le trésorier et Evan vous ayant remonté le moral.

Par expérience professionnelle, et depuis le temps qu'on « dégraisse le mamouth » et qu'on « simplifie les millefeuilles », je n'aime pas beaucoup ce qui se cache derrière les « glissements sémantiques » et les « simplifications ». De ceux qui nous font passer de la 3D à la 4D . Je connaissais la 3^e dimension, et j'ai découvert la 4D, projet de loi de « *déconcentration, décentralisation, différenciation, décomplexification* », sensée permettre aux élus locaux d'adapter leur politique aux besoins de leur territoire.

En quoi cela nous concerne ?

La loi de 2016 nous avait donné l'espoir que la demande de la Fédération sur le statut protecteur des tutelles d'état, et donc la gestion des tutelles par le préfet et le conseil de famille puisse être étendu aux tutelles du département, pour lesquelles le conseil de famille n'intervient pas. Le projet de loi dite des 4D transférerait la tutelle de l'état des pupilles aux départements. Tout l'inverse. Quid du devenir du conseil de famille ?

Je ne dis pas que les départements travaillent mal, mais encore faut-il qu'ils aient les moyens de prendre en charge toutes les missions qu'on leur demande, et cette orientation nous semble source d'inégalité possible sur le territoire, quand on voit par exemple les différences de moyen entre les adepape du territoire. Certaines ne peuvent avoir aucun salarié, pendant que d'autres en ont plusieurs. Que va donner l'aspect « *différenciation* » ? Faire que certains jeunes par exemple aillent faire leurs études dans

certains départements plutôt que d'autres car les aides y sont plus nombreuses et les CJM plus longs par exemple ?

L'orientation politique actuelle nous inquiète plutôt : *l'intérêt supérieur de l'enfant* (pourtant inscrit dans la Convention Internationale des Droits de l'enfant et qui doit être le guide des décisions le concernant) est réduit dans les textes à « *l'intérêt de l'enfant* ». Je ne m'étends pas plus sur le sujet puisque le représentant fédéral va sans doute le développer mieux que moi.

Un peu d'ascenseur émotionnel, après l'inquiétude, l'optimisme, qui passe par ce qui se construit actuellement dans notre ADEPAPE.

Je vous ai présenté l'année dernière l'orientation que nous souhaitons prendre au niveau de l'association, depuis le départ de Nathalie Desgrolard. Evan vous a présenté l'intense activité qui a eu lieu depuis qu'il est notre « référent social ». J'espère pouvoir ajouter tout bientôt « référent social et éducatif », au vu du travail accompli et des orientations que nous prenons actuellement et de sa prochaine qualification. Je remercie le conseil d'administration d'avoir donné son accord pour l'embauche d'Evan, pour laquelle nous avons eu la chance de bénéficier d'aide financière de l'état, sans quoi cela n'aurait pas été possible.

Le CA est satisfait du travail accompli et de la dominante éducative, et partenariale développée depuis 2020 qui donne une nouvelle dimension à notre ADEPAPE, qui intervient moins souvent en soutien d'urgence, mais plus en professionnel capable d'orienter vers le bon partenaire dans une démarche constructive avec la personne accompagnée.

Une dynamique s'installe avec l'arrivée de jeunes bénévoles très motivées, très pointues au niveau professionnel qui vont nous aider à revoir le projet associatif, écrire un projet de service, construire des partenariats solides avec des partenaires « historiques » (SIAJE, EFA, Touline, Capso) et de nouveaux partenaires. Je sais pouvoir compter sur un réseau dense, hors et inter adepape, puisque nous avons innové dans les « voyages d'études », Evan ayant pu rencontrer l'ADEPAPE du Puy de Dôme et de Dijon, pour faire le point sur leur fonctionnement, s'inspirer de ce qui fonctionne, de ce qui est existant pour l'adapter chez nous, et nous donner des idées. Je remercie encore les ADEPAPE voisines d'avoir permis cet échange,

prémisse de la construction de l'URADEPAPE, puisque nous sommes prêts à travailler pour la mettre en place.

Les maitre mots sont pour nous la coopération et la co construction : avec les partenaires, avec les personnes accompagnées sortant de l'ASE, ainsi que les professionnels qui les accompagnent.

Le covid nous a un peu stoppé sur certains projets, mais nous sommes partants pour mettre en place l'entretien des 17 ans, les rencontres qui avaient pu être initiées avec les professionnels pour échanger sur des prises en charge de jeunes.

Nos projets sont nombreux et variés, l'équipe de bénévoles structurée autour d'un professionnel social et éducatif gagne en pertinence sur les actions et les projets, toutefois, tout cela repose sur la possibilité pour l'association de maintenir le poste salarié. Et comme dirait mon coté stoïcien, cet aspect ne dépend pas de nous, et cela cause quelques frayeurs au sein du CA. Gageons que la dynamique actuelle pourra se maintenir grâce à la pérennisation du poste salarié. C'est en tous les cas ce que nous souhaitons comme devenir de l'association.

Je vous remercie de votre attention.